



Montoir-de-Bretagne, le 14 février 2017

Madame Michèle LEMAITRE
Maire de Montoir-de-Bretagne

A l'attention des membres du comité technique élargi « rythmes scolaires » et des parents d'élèves

Le Maire

Objet : Modification des rythmes scolaires - rentrée 2018

Mesdames et Messieurs,

Après l'installation du nouveau gouvernement, le Ministre de l'Education Nationale Jean-Michel BLANQUER a souhaité un assouplissement des rythmes scolaires. Le Décret du 27 juin 2017 permet de répartir les 24h d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées.

Dès juin, la question des rythmes scolaires a été abordée par les enseignants en conseil d'école. Afin que chacun s'exprime, j'ai souhaité mettre en place un espace de débat (comité technique élargi rythmes scolaires) réunissant l'ensemble des partenaires éducatifs pour recueillir les avis. A l'issue de cette rencontre, il y a eu consensus pour les maternelles de revenir à la semaine de 4 jours (plus favorable au rythme des plus jeunes) et une majorité des acteurs s'est exprimée sur ce choix en élémentaire. J'ai également interrogé l'ensemble des conseillers municipaux sur cette question. Les élus se sont prononcés majoritairement pour le retour à la semaine de 4 jours.

La proposition de la Ville a été transmise pour avis aux établissements scolaires. Les conseils d'école ont voté à l'unanimité l'organisation scolaire sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi - classe de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30- *en fonction des écoles décalage des horaires de 5 ou 15 minutes*). **Monsieur l'Inspecteur d'Académie a validé l'organisation de la semaine scolaire sur huit demi-journées pour les écoles de Montoir-de-Bretagne. Par conséquent, à partir de septembre les élèves n'auront plus de classe le mercredi matin.**

D'ores et déjà, les services municipaux et les partenaires préparent activement la rentrée scolaire 2018 afin que le retour à la semaine de 4 jours se déroule dans les meilleures conditions. Une plaquette sera distribuée en avril à chaque famille pour expliquer les changements qui auront lieu à compter de septembre (nouveaux horaires de classe, accueil de loisirs le mercredi matin...).

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire,
Michèle LEMAITRE

